

**easyBOURSE**

Inscrivez vous, c'est gratuit

login  pass

**easy** Fix

**easy** Portefeuille

**easy** Quizz

Faites échec au hasard investissez dans la performance

Découvrez l'expertise de Robeco.  
Cliquez ici

**ROBECO**  
The Investment Engineers

 **POUR TOUTE OUVERTURE DE COMPTE STARTFINANCE**  
StartFinance.com

Espaces Étudiant  
Détente  
Pédagogique

**Archives**

**Forum** **Blog**

Easybourse, votre nouvel espace d'expression privilégié. En vous inscrivant à nos modules Forum et Blog vous deviendrez acteurs de l'information et nous vous mettrons en scène.

 coming soon !

Notre flexibilité vous préserve de tous les retournements



**ACCUEIL**

**LE CLUB DES PROS**

**Emploi**



### **Patrick Ganansia**

associé dans la société de Conseils en Stratégies Patrimoniales et Conseils en Investissements INITIATIVES

**« Le chef d'entreprise ne pourra optimiser sa transmission que s'il y réfléchit longtemps à l'avance »**

**(Easybourse.com) La problématique de la gestion du patrimoine vous paraît elle aujourd'hui plus complexe ?**

Les paramètres à prendre en considération ne sont pas plus complexes mais ils sont évolutifs. Chacune des lois de finances contribue à des modifications des stratégies et des conclusions adoptées pour le chef d'entreprise.

Les changements sont incessants et concernent en particulier le territoire fiscal, les donations, les successions, les plus values, les stocks options. Les variations des règles du jeu nous obligent à être très réactifs pour adapter en permanence les réponses données aux chefs d'entreprise.

**Quelle est la phase de développement de l'entreprise qui vous paraît la plus difficile à appréhender ?**

Dans l'absolu, cela dépend du chef d'entreprise. Cependant il est sans doute possible d'affirmer que la naissance de l'entreprise est le passage le plus difficile. Alors que la transmission ou la cession d'une entreprise est une phase qui se déroule en général en s'appuyant sur des tiers : des avocats, des intermédiaires spécialisés. Ce n'est pas le cas de la naissance où le chef d'entreprise est souvent seul.

**De quelle manière vous efforcez vous de sensibiliser les chefs d'entreprise sur la thématique de la prévoyance ?**

Nous tentons de leur faire prendre conscience des risques importants pour lesquels ils doivent se protéger. Nous y parvenons en faisant des audits patrimoniaux de leur prévoyance et en mettant en exergue les conséquences éventuelles financières et autres d'un accident, d'un handicap, d'un décès pour lui et pour sa famille.

En général, le chef d'entreprise réalise l'enjeu lorsqu'il constate la différence avec les sommes qui sont aujourd'hui couvertes. Il s'aperçoit alors du décalage manifeste qui existe entre son salaire et l'indemnité qu'il pourrait percevoir.

**Observe t-on en conséquence de cette prise de conscience une importance accrue des différentes assurances existantes en terme de prévoyance ?**

Je ne le pense pas. La souscription d'un contrat homme clé ou d'un

contrat entre associés est quelque chose que les dirigeants font quand ils sont bien conseillés pour le faire et qu'ils ne font pas lorsqu'ils ne savent pas que ça existe

Aujourd'hui il y a un certainement un rôle qui devrait être joué par les autorités pour rendre certains contrats obligatoires afin protéger l'entreprise de façon beaucoup plus satisfaisante que les garanties couvertes et par voie de conséquence mieux couvrir le risque d'un accident sur un homme clef pour les salariés et les actionnaires.

### Quels sont les différents appuis et instruments permettant une optimisation de la gestion du patrimoine ?

Un chef d'entreprise vigilant devra très tôt mettre en place une stratégie patrimoniale pour mieux préparer les bases de la cession et/ou de la transmission de son entreprise.

Il a tout intérêt à faire concilier certaines opérations réalisées à titre personnel avec la gestion de son patrimoine professionnel dans le but d'optimiser cette dernière. Par exemple : si il a ouvert un contrat d'assurance vie il y a plus de huit ans, et qu'il vend son entreprise, il pourra mettre les fonds à l'intérieur et aura ainsi une fiscalité privilégiée. Ils sont nombreux, on ne peut tous les énumérer. C'est l'une des dizaines de techniques que nous proposons dans un package d'outils pour chef d'entreprise ou profession libérale qui envisagent de cesser leur activité dans un délai de 5 à 10 ans (ou plus bien sur).

Le chef d'entreprise ne pourra optimiser sa transmission que s'il y réfléchit longtemps à l'avance, les mesures décidées trois mois avant la cession limitent beaucoup l'optimisation fiscale.

Propos recueillis par I.H.

Publié le 03 Novembre 2006

Copyright © 2006 **easy**BOURSE

## Les interviews Easybourse



**Kaja Wunder**  
Présidente du Button Club



**Michaël Boukobza**  
Directeur général d'Iliad



**Dan Serfaty**  
Cofondateur de Viaduc



**Gérard C**  
PDG de Tez



**Pascal Bantegnie**  
Directeur des relations investisseurs d'Alcatel



**André-Jacques Auberton-Hervé**  
PDG de Soitec



**Philippe Carli**  
Président de Siemens France



**Jean-Loi**  
Président d'Gestions Fr

Consultez les 255 interviews Easyb

Contactez-nous | Mentions légales | Qui sommes-nous ?

Copyright © 2006 Easybourse.com - Tous droits réservés. Euronext: cours différés d'au